

NOTE DE LECTURE

GÉRARD LOPEZ, SERGE PORTELLI, SOPHIE CLÉMENT : *Les droits des victimes. Victimologie et psychotraumatologie*. Paris, Dalloz, 2003.

Noureddine KHALED*

Cet ouvrage collectif est conçu comme un outil de travail pour tous les professionnels de la santé et les intervenants sociaux qui ont pour tâche d'aider les victimes de violences et de traumatismes psychiques divers et de les accompagner dans leur long parcours de l'événement traumatique initial à leur reconstruction en tant que personnes.

Gérard Lopez, psychiatre et expert près la cour d'appel de Paris, s'associe à deux magistrats du tribunal de grande instance de Paris pour réaliser ce livre qui se divise en deux grandes parties : la première partie est juridique ; elle traite des expertises pénales et civiles et des différentes procédures judiciaires concernant la victime. Quant à la seconde partie, elle est médicale et psychologique ; elle décrit les méthodes d'évaluation de l'état de la victime et de ses besoins et ceux de sa prise en charge.

Dans les lignes qui vont suivre, nous allons examiner plus en détails le contenu de cette importante publication.

La partie juridique comprend six chapitres. Elle se propose d'examiner les lois internationales, les lois françaises, les droits ainsi que les différentes procédures légales concernant les victimes.

Le chapitre premier expose les normes internationales des Nations Unies et de l'Europe en matière de victimologie et notamment la question

* SARP. Université d'Alger.

des indemnisations et des droits reconnus à la victime tels celui d'accéder à la justice, d'être informé, d'être assisté ou accompagné, d'avoir un procès équitable, d'être protégé, d'être pris en charge et traité avec compétence.

Le chapitre 2 traite de la procédure pénale : la procédure d'accès à la justice, la place et le rôle de la victime dans le procès pénal, l'indemnisation devant les juridictions pénales et les particularités des procédures concernant les mineurs.

Le chapitre 3 aborde la question des procédures civiles et pénales et autres procédures utilisées en matière civile ainsi que la question des régimes spéciaux d'indemnisation.

Le chapitre 4 est consacré à l'audition judiciaire de la victime. Il examine le cadre intérieur et extérieur de l'audition, la relation d'entretien dans une situation de traumatisme, les règles qui doivent régir la conduite de l'entretien dans cette situation particulière et pose le problème de la crédibilité de la victime.

Le chapitre 5 concerne les différents types d'expertise pénales et civiles et leurs mises en œuvre chez l'enfant et l'adulte.

Les auteurs terminent cette partie juridique en décrivant en détails, dans le chapitre 6, les différentes instances qui jouent un rôle dans l'accompagnement judiciaire et social des victimes (les compagnies d'assurance, les commissions d'indemnisation) ainsi que les acteurs de cet accompagnement tels que les services sociaux, le mouvement associatif et les autorités répressives (police, justice). Une section de ce chapitre est consacrée aux dispositions particulières concernant les mineurs.

La seconde partie de l'ouvrage traite de la psychotraumatologie avec les trois aspects : clinique, d'évaluation et de traitement.

Dans le chapitre 1 consacré aux aspects cliniques de la psychotraumatologie, les auteurs commencent par exposer les résultats d'études épidémiologiques sur les troubles mentaux liés à l'exposition aux événements traumatiques, en particulier l'ESPT (Etat de Stress Post-Traumatique). Suit la description détaillée des conséquences psychologiques des traumatismes sur l'individu et le groupe : ESPT, relation d'emprise psychologique, troubles identitaires, troubles dissociatifs, pathologie limite, handicaps divers.

Dans le chapitre 2, les auteurs posent la question de l'évaluation des conséquences du traumatisme : conséquences cliniques sur la victime,

conséquences familiales et sociales et conséquences judiciaires. Différents outils d'évaluation sont exposés : outils d'évaluation de l'ESPT, des réactions dissociatives, de la détresse péritraumatiques, etc.

Enfin dans le troisième et dernier chapitre sont exposées les méthodes de l'accompagnement médical et psychologique. Cela va de l'examen médico-légal aux psychothérapies collectives et individuelles : debriefing, psychotropes, thérapies cognitivo-comportementales, thérapies psycho-dynamiques, thérapies familiales, groupes de parole, etc.

Tel qu'on le voit dans cette brève présentation, cet ouvrage a été conçu comme un manuel pratique et complet sur la victimologie. C'est une description détaillée de l'ensemble des procédures et méthodes judiciaires, sociales, médicales et psychologiques qui sont utilisées, actuellement, dans le domaine. Il constitue, à ce titre, un outil de travail précieux que peuvent utiliser tous les professionnels qui travaillent avec les victimes à un moment ou à un autre de leur long et douloureux chemin vers la réparation psychologique et psychosociale.

